

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 6 mai 2024 à 19 h  
Pavillon Henri-Bourassa  
6100, rue Pascal**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac  
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

---

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK**

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Tonia Di Guglielmo, directrice d'arrondissement  
Mme Carine Haddad, directrice des services administratifs  
M. Maxime Ubner Sauveur, directeur des travaux publics  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement  
Mme Anne-Sophie Bergeron, secrétaire-rechercheuse  
M. Daniel Bussièrès, chef de division – relations avec les citoyens et communications

**Étaient aussi présents :**

M. Bienvenu-Olivier Ntumba, attaché politique  
Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat  
Mme Hélène Mercier, commandante, PDQ 39

Nombre de personnes dans la salle : 77

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens. Un moment de recueillement est observé en mémoire de Mme Denise Comtois Parent, Mme Marie-Claude Parent ainsi que Mme Raymonde Bourdages (Arseneault), récemment décédées. Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont, souhaite également mentionner quelques mots au sujet de ces décès. Elle souligne, par la même occasion, le décès du frère de sœur Angèle.

Mme Christine Black présente les membres du conseil d'arrondissement et du personnel. Elle souligne également la présence de la représentante du PDQ 39.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA24 10 097**

**Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 mai 2024, à 19 h 00.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 mai 2024, à 19 h 00.

Adopté à l'unanimité.

**10.02 - Mot de la mairesse et des élu.e.s.**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Point d'information :

- Fête du drapeau haïtien le 18 mai prochain - grande fête pour cette occasion qui est organisée par l'organisme Café jeunesse multiculturel à l'intersection Rolland et Pascal.
- 

M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement – district Ovide-Clermont

Point d'information :

- Semaine nationale des travaux publics du 19 au 25 mai 2024 - souligner la grande contribution de nos employé.es cols bleus, cols blancs, cadres de cette direction à la vie de notre communauté.
- 

M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville – district Marie-Claras

Point d'information :

- Le 9 mai prochain aura lieu, à la TOHU, la 36e édition du Gala ESTim de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) – Les finalistes du Gala ESTim pour l'arrondissement sont : Le commerce « Les pâtisseries Dcake » (situé sur la rue Fleury Est), dans la catégorie « Démarrage d'entreprise », l'entreprise « Laboratoire Silica inc. » (située sur l'avenue de Rome), dans la catégorie « Entreprise de service » et la « Table de Quartier de Montréal-Nord », dans la catégorie « Projet d'amélioration du milieu de vie ».
- 

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Point d'information :

- Quatre cohortes de mécaniciens qui ont participé au Programme compétences véhicules électriques à Montréal-Nord : Anthony Primiani, Elie Sakr, Abderrahim Saih, Francesco Massarelli, Ali Yahiaoui, Mohamad Bayadi, Jean Even Midy, David Erick Pierre, Abdellah Bal Ali, Mauro Santangelo, Jamil Fneiche et Mohamad Idris - Félicitations à ces personnes et pour saluer leurs efforts visant à bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour adapter leurs garages aux exigences liées à l'accueil des véhicules électriques.
- 

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville – district Ovide Clermont

Point d'information :

- La 51e édition de la Revue sur glace du Club de patinage artistique de Montréal-Nord a récemment eu lieu à l'aréna Rolland, plus de 125 participantes et participants ont pris part au spectacle - Prouesses de Bryana Megan Petit Frère, patineuse artistique de haut niveau et lauréate du prix Jeune entrepreneur de l'année 2024 du Sommet Afro.
- 

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Point d'information :

- Fête nationale du Québec et pour la fête du Canada – Dévoilement de la programmation pour les fêtes nationales de cette année qui auront lieu au parc Aimé-Léonard le 23 juin et le 30 juin prochain.
- 

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville – district Ovide Clermont

Point d'information :

- Spectacle de drones pour la clôture de la Fête nationale du Québec.
-

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Point d'information :

- Message pour souligner la Fêtes des mères qui aura lieu le 12 mai prochain.

Mme Chantal Rossi, conseillère de ville – district Ovide Clermont, M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement – district Marie-Clarac, M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement – district Ovide-Clermont ainsi que M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville – district Marie-Clarac, se joignent à la mairesse pour souligner la Fêtes des mères et la contribution de toutes les mamans.

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Remise de certificat aux athlètes Jeux du Québec

- Souligne la brillante performance de nos karatékas qui ont réussi à faire le plein de médailles à l'occasion de la 58ème édition des Jeux du Québec. Il s'agit de Mohamed-Abdelali Benyahia, Luana Minh Do, Manaf Mokdad, Wassim Mouloudj, Fadila Moussa, Mikayla Nappi, Aramis Simard, Youcef Temen.

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Signature du Livre d'or

- Souligne le départ à la retraite d'un de nos concitoyens qui a rendu de grands services aux familles de chez nous, soit M. Jean-Claude Lavergne – Invitation à signer le Livre d'Or de l'arrondissement.

---

Suspension de la séance à 19h30.

---

Reprise de la séance à 19h35.

---

### **10.03 - Période de questions du public.**

Début de la période de questions du public à 19h35.

#### **Questions des citoyens présents dans la salle :**

M. Évangéliste Castilloux

-Stationnement des camions (mini bus scolaire) en zone blanche – contraventions.

Julie Anne Moreau

-Circulation sur le boul. Gouin – Remettre le sens unique.

-Empêcher la circulation de transit sur le boul. Gouin – Arrivée du SRB Pie-IX sur le boul. Henri-Bourassa.

Marquente Koussaya

-Dos d'âne sur la rue Patricia.

Mme Blanca Perez

-Travaux et augmentation des taxes foncières.

Roberto Trombino

-Présence d'abri tempo;

-Utilisation de toiles noires pour les abris tempo.

Dominic Pietrolino

-Deux terrains vacants entre le boul. Gouin et la rue Joseph-Dufresne à l'ouest du boul. Lacordaire – Projets de l'arrondissement à venir.

Robert Guilbault

-Affiche absente pour aviser de l'interdiction de fumer du cannabis dans les parcs – Parc au coin de la rue Bruxelles.

**Questions reçues via le formulaire électronique :**

Veronica Loffreda

-Aide financière pour les inondations d'août 2023.

Lise Gallant

-Autobus scolaire et stationnement en zone blanche – Contraventions.

Dominique Bertrand

-Réaménagement du parc Pilon et terrain de soccer – Début des travaux.

Geneviève Vincent

-Projet Rêver Gouin – Plan pour la diminution de la circulation automobile et sécurisation des piétons sur le boul. Gouin.

Fatima Salazar Gomez

-Aménagement du boul. Gouin – Remettre le sens unique et agrandir la zone de distance entre les voitures et les cyclistes.

Julien Rioux

-Intersection de la rue Salk et Charleroi dangereuse pour les cyclistes – Possibilité de poursuivre la piste cyclable jusqu'au boul. Lacordaire et mettre la rue Amos en sens unique;  
-Date pour la consultation sur l'avenir des pistes cyclables à l'arrondissement.

Fin de la période de questions du public à 20h17.

\_\_\_\_\_

Suspension de la séance à 20h17.

\_\_\_\_\_

Reprise de la séance à 20h27.

**CA24 10 098**

**Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 avril 2024.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 avril 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.04 1249864004

**CA24 10 099**

**Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 avril 2024.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 avril 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.05

#### **CA24 10 100**

**Adjuger à Les Terrassements Multi-Paysages Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 491 682,31 \$, taxes incluses, le contrat pour la conversion d'une pataugeoire existante en aire de jeux d'eau au parc Le Carignan à l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 80 482,50 \$, taxes incluses, pour les contingences et une dépense de 59 787 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 631 951,81 \$.**  
**Appel d'offres 1144 / 6 soumissionnaires**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Les Terrassements Multi-Paysages Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 491 682,31 \$, taxes incluses, le contrat 1144 pour la conversion d'une pataugeoire existante en aire de jeux d'eau au parc Le Carignan à l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 80 482,50 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 59 787 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 631 951,81 \$, taxes incluses;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1248544001

**(Mme Chantal Rossi donne certaines informations sur ce point)**

#### **CA24 10 101**

**Adjuger à Les Pavages Dancar (2009) inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 309 535,70 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de construction de dos d'âne sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 30 953,57 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 111 525,75 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 452 015,02 \$ taxes incluses.**  
**Appel d'offres 1146 / 6 soumissionnaires**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Les Pavages Dancar (2009) Inc, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 309 535,70 \$, taxes incluses, le contrat 1146 pour l'exécution des travaux de construction de dos d'âne sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense de 30 953,57 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 111 525,75 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 452 015,02 \$, taxes incluses ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1249516003

**(M. Abdelhaq Sari donne certaines informations sur ce point)**

**CA24 10 102**

**Adjuger à Eurovia Québec Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 5 273 041,95 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de planage pour la réfection de pavage et la reconstruction de trottoirs ainsi que, travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb sur le boulevard Industriel entre Saint-Michel et l'avenue Jean-Meunier à l'arrondissement de Montréal-Nord, et autoriser une dépense de 527 304,19 \$, taxes incluses, pour les contingences et une dépense de 402 412,50 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 6 202 758,64 \$, taxes incluses.**

**Appel d'offres 1139 / 4 soumissionnaires**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Eurovia Québec Construction Inc, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 5 273 041,95 \$, taxes incluses, le contrat 1139 pour l'exécution des travaux de planage pour la réfection de pavage et la reconstruction de trottoirs ainsi que, travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb sur le boulevard Industriel entre Saint-Michel et l'avenue Jean-Meunier à l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 527 304,19 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 402 412,50 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 6 202 758,64 \$, taxes incluses;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1249516002

**(Mme Christine Black donne certaines informations sur ce point)**

**CA24 10 103**

**Adjuger à L.M.L. Paysagiste et frères Inc., seul soumissionnaire conforme, au montant de 557 349,36 \$, taxes incluses, un contrat pour la fourniture et l'installation d'un revêtement en gazon synthétique pour terrain de soccer au parc Henri-Bourassa à Montréal-Nord, autoriser une dépense de 27 867,47 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 11 146,99 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 596 363,82 \$ taxes incluses.**

**Appel d'offres 1142 / 01 soumission**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à L.M.L Paysagiste et frères Inc, seul soumissionnaire conforme, au montant de 557 349,36 \$, taxes incluses, le contrat 1142 pour la fourniture et l'installation d'un revêtement en gazon synthétique pour le terrain de soccer au parc Henri-Bourassa dans l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 27 867,47 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 11 146,99 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 596 363,82 \$, taxes incluses;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1249516004

**(M. Philippe Thermidor donne certaines informations sur ce point)**

**CA24 10 104**

**Adjuger à Solid Structure inc., seul soumissionnaire conforme, au montant de 22 420,13 \$, taxes incluses, un contrat pour la réalisation d'une expertise en structure à l'aréna Garon en prévision de la construction du centre-sportif et autoriser une dépense de 5 000 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 27 420,13 \$, taxes incluses.**

**Demande de prix C-24-003**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Solid Structure inc., seul soumissionnaire conforme, au montant de 22 420,13 \$, taxes incluses, le contrat C-24-003 pour la réalisation d'une expertise en structure à l'aréna Garon en prévision de la construction du centre-sportif;

QUE soit autorisée une dépense de 5000 \$, taxes incluses, à titre d'incidences pour l'achat de mobilier et de plans d'évacuation ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 27 420,13 \$, taxes incluses;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1248109001

**(Mme Christine Black donne certaines informations sur ce point)**

**CA24 10 105**

**Accorder une contribution financière de 3 000 \$ à Ville en vert pour la gestion du programme de subvention des couches lavables et des produits d'hygiène durables pour l'année 2024, et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 3 000 \$ à Ville en vert pour la gestion du programme de subvention des couches lavables et de produits d'hygiène durables pour l'année 2024;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1249161002

**CA24 10 106**

**Accorder une contribution financière de 8 000 \$ au Regroupement des Éco-quartiers (REQ) dans le cadre du projet de la Patrouille verte 2024, et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 8 000 \$ au Regroupement des Éco-quartiers (REQ) dans le cadre du projet de la Patrouille verte 2024;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1249161001

#### **CA24 10 107**

**Accorder une contribution financière totalisant la somme de 10 598 \$ aux organismes suivants: soit 4 999 \$ au Cercle du Troisième Âge de Montréal-Nord pour leurs activités "Souper dansant - fin de saison 2023-2024" qui aura lieu le 26 mai 2024 et "Souper dansant - Noël 2024" qui aura lieu le 15 décembre 2024; une contribution de 4 999 \$ à Baseball Mineur de Montréal-Nord pour le "Tournoi provincial 11U A-B de Montréal-Nord" qui aura lieu du 18 juin au 21 juillet 2024 et une contribution de 600 \$ à l'organisme Société Culture et Traditions Québécoises pour leur activité "La bonne chanson" qui aura lieu le 11 mai 2024.**

**(M. Jean Marc Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 4 999 \$ au Cercle du Troisième Âge de Montréal-Nord pour leurs activités "Souper dansant - fin de saison 2023-2024" qui aura lieu le 26 mai 2024 et "Souper dansant - Noël 2024" qui aura lieu le 15 décembre 2024;

QUE soit accordée une contribution financière de 4 999 \$ à Baseball Mineur de Montréal-Nord pour le "Tournoi provincial 11U A-B de Montréal-Nord" qui aura lieu du 18 juin au 21 juillet 2024;

QUE soit accordé une contribution financière de 600 \$ à Société Culture et Traditions Québécoises pour leur activité "La bonne chanson" qui aura lieu le 11 mai 2024;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1249738004

#### **CA24 10 108**

**Accorder une contribution financière de 46 973,71 \$ à Ville en vert pour les coûts de location et les frais afférents du local Éco-quartier situé au 10 861 boulevard Pie-IX, pour la période du 1er mai 2024 au 30 avril 2025, et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 46 973,71 \$ à Ville en vert pour les coûts de location et les frais afférents du local Éco-quartier situé au 10 861 boulevard Pie-IX, pour la période du 1er mai 2024 au 30 avril 2025;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1249161003

**CA24 10 109**

**Accorder une contribution financière de 50 469,56 \$ à Ville en vert pour les coûts de location et les frais afférents du local Éco-quartier situé au 12 277, boulevard Rolland, pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025, et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 50 469,56 \$ à Ville en vert pour les coûts de location et les frais afférents du local Éco-quartier situé au 12 277, boulevard Rolland, pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1249161004

**CA24 10 110**

**Accorder une contribution financière maximale de 70 000 \$ au Club de natation de Montréal-Nord pour la réalisation du Projet - Nouvelle offre de service en activités aquatique pour la population de Montréal-Nord, et approuver la convention à intervenir pour la période du 7 mai 2024 au 31 décembre 2026.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Christine Black, M. Philippe Thermidor, M. Abdelhaq Sari, M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 70 000 \$ au Club de natation de Montréal-Nord pour la réalisation du Projet - Nouvelle offre de service en activités aquatiques pour la population de Montréal-Nord;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir pour la période du 7 mai 2024 au 31 décembre 2026;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1244669002

**(Mme Chantal Rossi donne certaines informations sur ce point)**

**CA24 10 111**

**Accorder une contribution financière de 70 000 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir afin de donner une première expérience d'emploi à des jeunes du secondaire ou éloignés du marché du travail par le programme de brigade de propreté de 5 cours d'école, le nettoyage des terrains privés en façade des bâtiments de certaines rues et la plantation d'arbres sur des terrains privés, du 1er mai à la mi-septembre 2024 et approuver le projet de convention à intervenir.**

**(M. Jean Marc Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 70 000 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir afin de donner une première expérience d'emploi à des jeunes du secondaire ou éloignés du marché du travail par le programme de bridage de propreté de 5 cours d'école, le nettoyage des terrains privés en façade des bâtiments de certaines rues et la plantation d'arbres sur des terrains privés, du 1er mai à la mi-septembre 2024;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1246577002

#### **CA24 10 112**

**Décréter le renouvellement d'une réserve pour les fins de parc local sur le lot 1 412 739 du cadastre du Québec, sur lequel est érigé le bâtiment sis au 10111 boulevard Pie-IX, dans l'arrondissement de Montréal-Nord / Mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre les procédures requises. N/Réf. : 31H12-005-2860-02**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

1. De décréter le renouvellement d'une réserve pour les fins de parc local sur le lot 1 412 739 du cadastre du Québec, sur lequel est érigé le bâtiment sis au 10111 boulevard Pie-IX, dans l'arrondissement de Montréal-Nord;
2. De mandater le Service des affaires juridiques afin d'entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
3. De mandater le Service de la stratégie immobilière pour négocier l'acquisition de gré à gré.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1244501001

#### **CA24 10 113**

**Octroyer à L'Agence Featuring inc, pour un montant de 39 666,38 \$, taxes incluses, un contrat pour des services professionnels en communications destinés à repositionner l'image de marque de l'arrondissement de Montréal-Nord.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit octroyé à L'Agence Featuring inc, pour un montant de 39 966,38 \$, taxes incluses, un contrat pour des services professionnels en communications destinés à repositionner l'image de marque de l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisé le chef de division - relations avec les citoyens et communications à signer le contrat;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1249935001

**(Mme Christine Black donne certaines informations sur ce point)**

**CA24 10 114**

**Accorder un contrat de services de 10 300 \$, taxes incluses, à la Société Culture et traditions québécoises de Montréal-Nord (SCTQMN) pour le projet spécial « Fête nationale du Québec - volet familial 2024 » qui aura lieu le 23 juin 2024 au parc Aimé Léonard et approuver le projet de convention à intervenir.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordé un contrat de services de 10 300 \$, taxes incluses, à la Société Culture et traditions québécoises de Montréal-Nord (SCTQMN) pour le projet spécial « Fête nationale du Québec - volet familial 2024 » qui aura lieu le 23 juin 2024 au parc Aimé Léonard;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1245863001

**CA24 10 115**

**Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 mars 2024.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés les rapports mensuels au 31 mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1247606014

**CA24 10 116**

**Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars 2024.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars 2024.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1247606015

**CA24 10 117**

**Autoriser l'engagement des crédits budgétaires pour l'exercice 2024.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit autorisé l'engagement de certains crédits budgétaires pour l'exercice 2024;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1247606016

#### **CA24 10 118**

**Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le projet de Règlement R.R.1562.067 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier les amendes générales et particulières prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement.**

AVIS est donné par M. Jean Marc Poirier qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement R.R.1562.067 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier les amendes générales et particulières prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

QUE soit présenté et déposé le projet de Règlement R.R.1562.067 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de modifier les amendes générales et particulières prescrites, et ce, pour l'ensemble de l'arrondissement;

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le projet de Règlement R.R.1562.067 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de modifier les amendes générales et particulières prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement;

ET QU'une consultation publique soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1247758001

#### **CA24 10 119**

**Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le projet de Règlement RGCA11-10-0012-6 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin de modifier les amendes prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement.**

AVIS est donné par M. Jean Marc Poirier qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA11-10-0012-6 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin de modifier les amendes prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

QUE soit présenté et déposé le projet de Règlement RGCA11-10-0012-6 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatifs aux permis et aux certificats afin de modifier les amendes prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement;

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le projet de Règlement RGCA11-10-0012-6 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatifs aux permis et aux certificats afin de modifier les amendes prescrites, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement;

ET QU'une consultation publique soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1247758002

#### CA24 10 120

**Déposer le procès-verbal de la consultation publique et adopter le second projet de résolution PP-063 afin de permettre la construction de quatre bâtiments résidentiels de huit logements chacun pour le 3645-3647, rue Sabrevois soit les lots 6 394 874, 6 406 168, 6 406 169 et 6 406 170 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de la consultation publique tenue le 11 avril 2024;

QUE soit adopté, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un second projet de résolution PP-063 visant à autoriser la construction de quatre bâtiments résidentiels de huit logements chacun pour le 3645-3647, rue Sabrevois en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'Arrondissement. Ainsi :

De déroger à l'article 93 du Règlement de zonage R.R. 1562 en autorisant une cour anglaise et des escaliers extérieurs donnant accès à un niveau autre que le rez-de-chaussée en marge avant principale pour les lots 6 394 874, 6 406 168, 6 406 169 et 6 406 170;

De déroger à l'article 92.22 du Règlement de zonage R.R. 1562 en autorisant une aire de stationnement localisée en partie sur un terrain autre que celui du bâtiment principal pour les lots 6 406 168 et 6 406 169.

Le tout aux conditions suivantes :

- Que l'autorisation devient nulle et sans effet si les travaux ne sont pas débutés dans les 12 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution;
- Qu'à défaut de se conformer aux obligations de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Montréal-Nord s'appliquent;
- Que toutes autres dispositions des règlements d'urbanisme continuent de s'appliquer.

ET CE, conformément aux documents déposés, soient :

- Plan projet d'implantation préparé par Alain Lafond architecte, daté du 29 janvier 2024;

ET QUE le tout soit applicable sur les lots 6 394 874, 6 406 168, 6 406 169 et 6 406 170 du cadastre du Québec, soit le 3645-3647, rue Sabrevois.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1247040002

#### CA24 10 121

**Adopter le Règlement RGCA08-10-0007-4 modifiant l'article 36.3 du Règlement RGCA08-10-0007 sur l'occupation du domaine public.**

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA08-10-0007-4 modifiant l'article 36.3 du Règlement RGCA08-10-0007 sur l'occupation du domaine public a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA08-10-0007-4 modifiant l'article 36.3 du Règlement RGCA08-10-0007 sur l'occupation du domaine public.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1247987004

**CA24 10 122**

**Nommer Mme Julie Renshaw à titre d'agente de bureau à la Division des ressources financières et matérielles à la Direction des services administratifs, en période d'essai de neuf (9) semaines, et ce, à compter du 18 mai 2024, en vue d'un statut permanent à cet emploi.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Julie Renshaw, matricule 100162819, à titre d'agente de bureau (emploi 792820, poste 17353), groupe de traitement 12-005, à la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs, en période d'essai de neuf (9) semaines, et ce, à compter du 18 mai 2024, en vue d'un statut permanent à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1242537002

**CA24 10 123**

**Nommer M. Mohamed Baréche à titre d'ingénieur chargé de projet en génie à la Division des études techniques de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de cinquante-deux (52) semaines, et ce, à compter du 18 mai 2024, en vue d'un statut permanent à cet emploi.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit nommé M. Mohamed Baréche, matricule 100149962, à titre d'ingénieur chargé de projet en génie (emploi 451020, poste 31080), groupe de traitement 11-001C, à la Division des études techniques de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de cinquante-deux (52) semaines, et ce, à compter du 18 mai 2024, en vue d'un statut permanent à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1248361001

**CA24 10 124**

**Approuver la délégation de négocier une entente locale pour des horaires flexibles entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, local 429), le tout conformément au point 9° les horaires de travail, à l'exclusion de la durée du travail, en vertu de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit approuvé la délégation de négocier l'horaire flexible pour l'accréditation des employé(e)s cols blancs de l'arrondissement de Montréal-Nord, le tout conformément au point 9° les horaires de travail, à l'exclusion de la durée du travail de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1248451001

**CA24 10 125**

**Approuver la délégation de négociier le renouvellement de l'entente sur les dix-sept (17) matières locales prévues à l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP, local 301), en vertu de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit approuvée la délégation de négociier le renouvellement de l'entente sur les dix-sept (17) matières locales prévues à l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP, local 301), en vertu de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

Adopté à l'unanimité.

50.04 1244256001

À 20 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Mme Christine Black  
maïresse d'arrondissement

---

Marc-Aurele APLOGAN  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2024.